

DIPLÔME D'ETAT

D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

NIVEAU 3

DESCRIPTIF DU MÉTIER

L'Accompagnant Educatif et Social (AES) est un professionnel du travail social. Il intervient auprès d'adultes ou d'enfants touchés par un manque d'autonomie quelle qu'en soit l'origine (handicap, âge, maladie), ou en situation sociale de vulnérabilité. Il les accompagne dans les actes essentiels de leur vie quotidienne (repas, entretien du cadre de vie, hygiène ...), dans leurs activités sociales, scolaires ou de loisirs. Ses interventions ont pour objectif de compenser leur handicap, de favoriser la préservation, la restauration ou le développement de leur autonomie et de leurs liens sociaux. Elles contribuent au bien-être physique et psychique de la personne accompagnée, à l'exercice de ses droits et de ses libertés.

Cette activité nécessite une relation attentive de proximité, une connaissance et une prise en compte des problématiques propres de chaque personne. Elle exige aussi des liens avec l'entourage et une bonne coordination avec les autres professionnels qui participent à l'accompagnement.

L'AES peut exercer dans des environnements très variés : en établissement social ou médico-social, au domicile des personnes, en milieu scolaire et dans d'autres structures d'accueil de la petite enfance, de formation, de loisirs, d'emploi ...

Le Diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social et permet d'envisager des progressions professionnelles.

DURÉE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation, d'une durée totale de 1 407 heures, se déroule sur 12 mois.

Son objectif est de préparer à l'obtention du Diplôme d'Etat d'AES grâce à l'acquisition de compétences dans 5 domaines :

- Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle
- Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement.

Le parcours comprend 21 heures consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence, niveau 2

Des dispenses et allègements peuvent être accordés selon des modalités réglementaires (détails sur notre site Internet).

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique (567 heures) et formation pratique (840 heures soit 24 semaines)
- Pédagogies actives : projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises
- Plateforme numérique Moodle



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION

	Dates des sessions	Voie directe	Situation d'emploi
Limoges / Isle	Avril 2026 à avril 2027	x	x
	Octobre 2026 à octobre 2027	x	x
Brive	Avril 2026 à avril 2027	x	x
Guéret	Avril 2026 à avril 2027	x	x

PUBLICS

Formation accessible aux :

- Personnes en formation initiale, poursuite d'études (scolaire ou supérieur)
- Salariés, professionnels du secteur sanitaire et social
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion.

VOIES D'ACCÈS

- Formation initiale (voie directe)
- Contrats d'apprentissage (apprentissage, professionnalisation)
- Autres statuts en situation d'emploi (financement par l'employeur)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

PRÉ-REQUIS

Aucune condition de niveau de diplôme.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Sélections organisées par Polaris Formation et comprenant, conformément à la réglementation :
 - l'examen d'un dossier d'admissibilité (téléchargeable sur notre site internet) par une commission qui apprécie notamment la qualité du parcours antérieur du candidat, ses motivations et aptitudes ;
 - pour les candidats retenus, un oral d'admission de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité à s'engager dans une formation sociale.
- Possibilités d'allègement en fonction de l'expérience : nous consulter

DÉLAIS D'ACCÈS

Plusieurs sessions par an (voir au recto et détails sur notre site internet)

COÛT DE LA FORMATION

	Frais	
Sélection	Etude du dossier	40 €
	Epreuve orale	50 €
Candidats en formation initiale	Droits d'inscription	100 €
	Frais de scolarité	Prise en charge par la Région
Candidats en situation d'emploi	Frais pédagogiques	Sur devis, Nous consulter

En partenariat avec :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



LE DIPLÔME

Diplôme d'État de Niveau 3 délivré par le Ministère en charge des affaires sociales.

MODALITÉS

DE CERTIFICATION

- 1 épreuve écrite et 4 épreuves orales en cours de formation
- 1 épreuve écrite finale en fin de formation
- En cas de non validation de certaines épreuves, possibilité de les représenter à la session suivante
- Pas de possibilité à ce stade d'acquiescer la certification par blocs de compétences.

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité d'accès à :

- Des formations de niveau 4 dans le domaine social, médico-social ou sanitaire (exemple : Diplômes d'Etat de Moniteur Educateur, de Technicien en intervention sociale familiale, d'Aide Soignant ; divers Bac Pro ...)
- Des concours

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation :

- Site d'Isle : 2, rue du Buisson 87170 Isle
- Site de Brive (Pôle Greta-CFA de Brive)
- Site de Guéret (CCI de la Creuse)

CONTACTS

par le site internet :

www.polaris-formation.fr

par courriel :

s.devaine@polaris-formation.fr

par courrier :

POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE

par téléphone :

05 55 01 74 92

Responsable du pôle Formations

à l'accompagnement socio-éducatif :

Ludovic GERMANEAU

Secrétaire pédagogique :

Sandra DEVAINE

Septembre 2025

N° Déclaration : 74870000187